

Le silence dans la célébration

Parce qu'elle est une action collective, la liturgie ne prévoit pas de longs silences comme peut s'en imposer celui qui médite. Mais elle recourt à des temps de silence pour augmenter sa dynamique et pour favoriser l'implication de chacun dans l'acte commun en présence du Christ.

« Marie retenait tous ces événements dans son cœur » (Luc 2,19.)

Il faut une réelle volonté pour faire exister en soi un vrai silence ; ainsi les plages de silence prévues dans les célébrations n'empêchent pas les fidèles de ressasser leurs pensées et de continuer la route de leurs rêves ... il faut donc chercher comment conduire vers un silence qui mette en présence du Seigneur, de l'Eglise, de soi-même. Il est facile de distinguer un silence vide qui sent l'ennui et un silence plein où « il se passe quelque chose ». On ne conduit pas au silence en « laissant un blanc », mais par un chant bien choisi, un débit de parole bien préparé, un geste fait avec vérité... Et si toute action liturgique était faite pour conduire au silence ?

« J'ai gardé mon âme égale et silencieuse » (Psaume 130,2)

Le silence est la condition de la bonne relation parce qu'il favorise la mise en présence. En présence de soi-même en se dégageant du tumulte des activités plus ou moins désordonnées ; en présence de l'Eglise, en pensant qu'on forme avec ses frères le même Corps du Christ qui va prier le Père ; Enfin le silence est la condition de la mise en présence du Père. Non pas du Dieu de nos rêves, du Dieu serviteur de nos ambitions, mais du Dieu révélé par Jésus.

« J'écoute : que dira le Seigneur ? » (Psaume 84, 9)

Les rites et les symboles liturgiques portent avec eux la potentialité d'évocation qui ne sont pas exprimables par des paroles. Seul le silence est compatible avec la parole d'un Dieu qui ne parle pas dans l'ouragan (1 Rois 19,11) mais qui s'exprime par des signes qu'il faut accueillir avec disponibilité.

Différents silences

Des silences au service du rythme

La célébration a un rythme avec des élans et des repos ; les temps de silence jouent un grand rôle dans sa dynamique : trop longs, trop systématiques, ils cassent le rythme ; inexistant, ils donnent l'impression qu'on s'essouffle à « enfile des perles ».

Des silences avant un rite

Pendant ce silence, chacun se prépare à vivre le rite qui va suivre. L'Eglise ne prévoit pas une monition du genre : « la liturgie de la Parole va commencer, préparez-vous ! » mais elle prévoit que, quand les fidèles sont assis, un lecteur prend le temps de venir à l'ambon. Ce simple geste suffit à prévenir les fidèles de ce qui va suivre.

Des silences au cours de rites

Ces silences sont prévus pour que chacun puisse faire la démarche demandée à sa manière personnelle : Au moment du rite pénitentiel, après l'invitation « Prions le Seigneur », après l'intention de prière universelle, silence entre les lectures et le chant de l'Alléluia ... pendant la prière eucharistique le silence de l'assemblée sera sa manière de participer à la prière du célébrant.

Des silences après les rites

Cas prévus dans la PGMR : après l'homélie, après la communion ... Le Christ nourrit son peuple à la table de la Parole et à la table du Pain eucharistique par conséquent un silence après l'homélie et tout aussi souhaitable qu'un silence après la communion.

Il n'y a pas que la messe ...

Dans le cas du **Baptême**, on se croit parfois obligé de multiplier les paroles pour « expliquer » ... Ne peut-on pas plutôt prendre le temps de donner de l'ampleur aux gestes pour qu'ils livrent leur potentialité d'évocation ?

Pour les **mariages**, faire découvrir la joie que procure la quête intérieure par un silence dès la prière d'ouverture, après les lectures, ou encore après l'échange des consentements ou la bénédiction.

Les **célébrations pénitentielles** rassemblent des gens plus habitués au silence. Il n'est pas sûr qu'un fond musical soit le bienvenu (trop de magasins le font aujourd'hui). Le meilleur contexte de mise en présence du Seigneur reste bien le silence.

Lors des **funérailles**, n'ayons pas peur du vide ; si le chant exprime bien la foi avec des expressions fortes et accessibles, pourquoi ne pas laisser un peu de silence pour que ces expressions fassent leur chemin dans le cœur des fidèles ?

En guise de conclusion

« Qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit. » (Marc 4,27)

C'est l'Esprit qui rend témoignage et qui ouvre les cœurs à la foi. Prévoir du silence c'est laisser à l'Esprit le temps de faire son travail et germination.

Louis Gros Lambert

(Revue Célébrer n° 301)

TEXTES de REFERENCES

Sacrosanctum Concilium

30. Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant de psaumes, les antiennes, les cantiques, et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. **On observera aussi en son temps un silence sacré.**

Présentation Générale du Missel Romain

45. Un silence sacré, qui fait partie de la célébration, doit aussi être observé en son temps⁵⁵. Sa nature dépend du moment où il trouve place dans chaque célébration. Car, dans la préparation pénitentielle et après l'invitation à prier, chacun se recueille; après une lecture ou l'homélie, on médite brièvement ce qu'on a entendu; après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure.

Déjà avant la célébration elle-même, il est bon de garder le silence dans l'église, à la sacristie et dans les lieux avoisinants, pour que tous se disposent à célébrer les saints mystères avec cœur et selon les rites.

Présentation Générale de la Liturgie des Heures

201 Puisque, en général, dans les actions liturgiques, on doit veiller à ce qu'on " **observe aussi en son temps un silence sacré** ", on ménagera la possibilité de moments de silence dans la célébration de la Liturgie des Heures elle-même.

202 Avec réalisme et prudence, pour faciliter au maximum la résonance dans les cœurs de la voix de l'Esprit Saint, et pour unir plus étroitement la prière personnelle à la parole de Dieu et à la prière officielle de l'Eglise, il est permis de ménager un intervalle de silence après chaque psaume, et la reprise de son antienne, selon la coutume des anciens, et surtout si, après le silence, on ajoute une des collectes psalmiques (cf. n. 112); ou encore après les lectures, qu'elles soient brèves ou longues, et avant ou après le répons. On veillera cependant à ce qu'un tel silence n'amène pas à déformer la structure de l'office, ou n'apporte aux participants du désagrément ou de l'ennui

Directoire des messes d'enfants

37. Aux messes d'enfants elles-mêmes, « le silence doit être observé en son temps, comme constituant une partie de la célébration »(PGMR), afin de ne pas accorder une place excessive aux activités extérieures ; car **même les enfants sont vraiment capables à leur manière de méditation**. Cependant, ils ont besoins d'une certaine formation progressive pour leur apprendre selon les divers moments (ex après la communion ou même après l'homélie) à rentrer en eux-mêmes ou à méditer brièvement, ou à louer Dieu et à le prier dans leur cœur.

En outre, on veillera, plus attentivement encore que dans les messes d'adultes, à ce que les textes liturgiques soient prononcés sans hâte et de façon intelligible, en y faisant les pauses nécessaires.